

Engagements individuels du groupe Imerys dans act4nature international

Présentation de l'entreprise

Imerys est leader mondial des solutions minérales de spécialité, le Groupe est engagé à extraire et à transformer les minéraux de manière durable, sur le long terme, dans le but de satisfaire les besoins de la société. Grâce à un effort constant de recherche et d'innovation, il propose à ses clients des produits, des procédés et des technologies conçus pour répondre aux principaux enjeux sociétaux et environnementaux, tels que l'énergie mobile durable, les modes de production alimentaire alternatifs, ou la réduction de la consommation de matières dans divers secteurs industriels.

Imerys est présent dans 40 pays avec plus de 150 sites industriels d'extraction et de transformation de minéraux, et emploie 12 400 employés. Imerys a réalisé un chiffre d'affaires de 3,6 millions d'euros en 2024.

Analyse de matérialité

Imerys a réalisé en 2024 une analyse de double matérialité selon la directive *Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)*. Les thèmes qui ressortent de cette analyse sont l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques et impacts associés, la biodiversité et les écosystèmes, la production des déchets minéraux, et la pollution de l'eau.

Le graphique ci-dessous synthétise les enjeux de durabilité associés aux impacts, aux risques (R) et aux opportunités (O) matériels négatifs (-) et positifs (+) conformément à l'évaluation réalisée par le Groupe.



L'analyse des dépendances, risques, impacts et opportunités sur la biodiversité montre que **l'impact le plus significatif de nos activités résulte des activités d'extraction dans les carrières**, dû à la destruction des habitats, tant dans nos opérations que dans notre chaîne de valeur.

Articulation avec les engagements act4nature international précédents

Grâce aux actions définies dans nos engagements précédents, nous avons collaboré avec des acteurs scientifiques tels que PatriNat pour mieux comprendre nos impacts, identifier la biodiversité présente sur nos sites et identifier des opportunités de préservation, de gestion et de restauration. Le pourcentage de réalisation du programme 2020-2024 est de 94 %. Sur les 9 engagements présentés, 7 sont complètement réalisés et 2 sont partiellement atteints. Les résultats sont disponibles dans le bilan act4nature international 2024 et dans la publication [Imerys DEU 2024](#).

En continuité avec nos réalisations à ce jour, nous présentons notre engagement actualisé pour la période 2025-2028. Les nouvelles actions intégrées dans cette période contiennent la mention **NEW**. Certaines actions des engagements précédents sont reprises car elles nécessitent une amélioration continue, un approfondissement, un déploiement à une grande échelle ou encore sont en lien avec nos enjeux prioritaires. Les nouveaux engagements ont été restructurés en 4 piliers : (1) Stratégie et Gouvernance, (2) Approche « Éviter, Réduire, Compenser » (ERC) et réduction des pressions sur la biodiversité, (3) R&D et données naturalistes, (4) Communication, sensibilisation et formation.

L'objectif principal de cette nouvelle période d'engagement est d'identifier des actions pour contribuer à la préservation et la restauration de la nature en abordant toutes les étapes de la hiérarchie de réduction des risques, tout en explorant les opportunités de R&D pour améliorer la fonctionnalité écologique de nos sites. Imerys souhaite réduire au maximum ses impacts sur la biodiversité. Cet objectif se fonde sur un programme d'actions qui vise à contribuer aux objectifs du cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et aux objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, en particulier l'ODD 15 (Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité).

Engagements individuels

Lien engagements communs	Engagement	Périmètre	Indicateur	Objectif mesurable SMART	Échéance
1. Stratégie et gouvernance					
10 7	1.1 Poursuivre la gouvernance de la biodiversité portée par le Directeur Général et suivi de l'avancement des engagements Une fois par an l'avancement des objectifs biodiversité sera validé par le Comité Développement durable, présidé par le Directeur Général et composé des membres du Comité Exécutif	Global ⁽¹⁾	Revue annuelle de l'avancement du plan d'actions	Une réunion annuelle et une publication annuelle	Dès 2025
1 2 7 9 10	1.2 Partenariat scientifique stratégique Poursuite du partenariat stratégique avec PatriNat (MNHN-OFB-CNRS-IRD) jusqu'en 2028 pour l'amélioration des connaissances sur la biodiversité et le déploiement d'outils et d'actions au regard des impacts d'Imerys pour tous ses sites	Global	% d'avancement des actions prévues dans la convention de collaboration pour la période 2025-2028	Atteinte d'au moins 80 % du plan d'actions de la convention à fin 2028	Fin 2028
1 3	1.3 Outils d'amélioration continue Renforcer et déployer les outils de gestion internes de la biodiversité pour tous les sites ⁽²⁾ : - La politique interne définit les exigences internes en matière de gestion de la biodiversité - La matrice de maturité permet d'évaluer la maturité d'un site dans sa gestion de la biodiversité et de planifier un plan d'amélioration - La boîte à outils fournit aux sites des bonnes pratiques à mettre en place, des exemples de cas d'étude Imerys et des ressources pour approfondir	Global	% des sites d'extraction ayant évalué leur conformité avec la politique interne mise à jour % de sites dont le Plan d'Action Biodiversité a été mis à jour (BAP)	60 % des sites d'extraction de minéraux ont évalué leur conformité avec la politique interne biodiversité et mettent à jour un BAP adapté en s'appuyant sur les outils internes, d'ici 2028	Fin 2028
10	1.4 Soumettre au comité de rémunération l'intégration de la préservation de la biodiversité dans les critères de rémunération du Directeur Général et des cadres dirigeants du groupe NEW Intégrer des critères quantifiables Environnement, Social et Gouvernance (ESG) dans la rémunération variable annuelle du Directeur Général et des cadres dirigeants du groupe, parmi lesquels la biodiversité	N/A	La rémunération du Directeur Général et des cadres dirigeants intègre une part variable liée aux critères ESG pendant la durée de l'engagement	Intégration d'une part variable liée à des critères ESG	Dès 2025
3 4	1.5 Evaluation de l'empreinte biodiversité NEW Mettre à jour l'évaluation de l'empreinte biodiversité du Groupe via le <i>Corporate Biodiversity Footprint (CBF)</i> ⁽³⁾ et évaluer l'empreinte biodiversité du site via le <i>Site Biodiversity Footprint (SBF)</i> pour les sites prioritaires ⁽⁴⁾	Global	% des sites prioritaires avec une SBF évalué	Évaluation groupe par le <i>Corporate Biodiversity Footprint (CBF)</i> et évaluation des 20 sites prioritaires par le <i>Site Biodiversity Footprint (SBF)</i> d'ici 2028	Fin 2028
2 4	1.6 Intégration de la préservation de la biodiversité dans notre chaîne de valeur amont NEW Grâce à l'étude CBF, évaluer nos impacts majeurs dans le scope 3, pour ensuite identifier la façon dont la biodiversité peut être intégrée dans notre chaîne de valeur Intégrer des critères écologiques pour guider le choix stratégique des achats vers un moindre impact sur la biodiversité	Global	N/A % des fournisseurs définis comme « à impact écologique » ayant un plan d'actions associé	75 % de nos dépenses totales seront faites avec des fournisseurs évalués 50 % des fournisseurs définis comme « à impact écologique » avec un plan d'actions	Fin 2028
2. Approche « Éviter, Réduire, Compenser » (ERC) et réduction des pressions sur la biodiversité					
5	2.1 Renforcer la séquence ERC dans les carrières partout dans le monde NEW Assurer la conformité des sites avec la politique interne biodiversité qui intègre l'approche ERC pendant le cycle de vie de la carrière, ainsi que des actions visant à réduire notre impact sur les causes majeures de perte de biodiversité La conformité des sites avec ce protocole est évaluée dans les cadres des audits internes EHS et des revues biodiversité régulières des sites prioritaires avec la matrice de maturité environnementale [outil interne]	Tous les sites de carrières en exploitation	% des sites prioritaires avec une maturité globale de 4 sur la matrice de maturité N/A	Fin 2025 Les 20 sites prioritaires seront audités pour identifier les axes d'amélioration Fin 2028 Les sites prioritaires atteindront une maturité globale minimale de niveau 4 ⁽⁵⁾	Fin 2025 Fin 2028
5	2.2 Évitement de zones sensibles NEW Ne pas exploiter de nouveaux sites extractifs (<i>carrières et mines</i>) dans les sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO ni dans les zones I, II et III des aires protégées de l'UICN Les nouveaux sites d'extraction opérant dans un rayon de 5 km à proximité des zones I, II, III ainsi que les nouveaux sites opérant à l'intérieur ou dans un rayon de 5 km d'un secteur couvrant à la fois une zone IV et un hotspot de biodiversité ⁽⁶⁾ évalueront leurs impacts sur la biodiversité et prendront des mesures spécifiques à la préservation de la biodiversité	Futures carrières et mines	Nombre de sites extractifs localisés dans les sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, dans les zones I, II et III des aires protégées de l'UICN % de nouveaux sites à proximité des zones I, II, III ainsi qu'à l'intérieur ou dans un rayon de 5 km d'un secteur couvrant à la fois une zone IV et un hotspot de biodiversité avec des mesures spécifiques à la préservation de la biodiversité Année de référence : 2025	Aucun nouveau site extractif à l'intérieur des sites UNESCO et des zones I, II et III de l'UICN 100% des nouveaux sites d'extraction opérant dans un rayon de 5 km à proximité des zones I, II, III et des secteurs couvrant à la fois une zone IV et un hotspot de biodiversité auront mis en place des mesures spécifiques à la préservation de la biodiversité	Dès 2025
3 5	2.3 Réduction des pressions sur la biodiversité Prendre des mesures pour réduire les pressions de nos activités sur la biodiversité liées aux impacts suivants : - Poursuivre la réduction des impacts liés au changement climatique par la mise en place d'une feuille de route sur le climat - Réduire nos impacts liés à l'eau par la mise en place d'une feuille de route et le déploiement du protocole eau NEW - Prévenir, identifier et contrôler les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) présentes dans les carrières	Global	Climat : % de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) Année de référence : 2021 Eau : % de sites prioritaires avec un plan de management d'eau EEE : Diffusion de la boîte à outils	Climat : Diminuer de 42 % les émissions de GES des scopes 1 et 2 et de 25 % les émissions du scope 3 d'ici fin 2030 ⁽⁷⁾ Eau : D'ici 2026, 100 % des sites prioritaires auront leur plan de gestion pour une utilisation responsable de la ressource en eau ⁽⁸⁾ EEE : D'ici 2028, Imerys consolidera les enjeux EEE de ses sites à travers le monde et partagera les meilleures pratiques disponibles grâce à une boîte à outils	Fin 2030 Fin 2026 Fin 2028
3 5	2.4 Réhabilitation NEW Mettre à jour la politique interne en termes de réhabilitation, en favorisant la remise en état progressive, la réhabilitation à vocation écologique, ainsi que l'élaboration d'une politique de pratiques foncières durables	Tous les sites de carrières en exploitation	% de sites d'extraction reportant leur surface réhabilitée selon le type d'usage du sol Mise en place d'une politique interne de gestion foncière durable Mise à jour de la politique interne de réhabilitation % des plans de réhabilitation des sites prioritaires audités	Diffusion interne du protocole de réhabilitation 100 % des sites prioritaires auront leur plan de réhabilitation audité par des experts internes d'ici 2028 100 % des sites prioritaires reporteront leur surface réhabilitée selon le type d'usage du sol Diffusion interne de la politique de gestion foncière durable	Fin 2025 Fin 2026 Fin 2026 Fin 2028
3. Production de connaissances, R&D et partage des données naturalistes					
3	3.1 Partage des données vers le Global Biodiversity Information Facility (GBIF) et le Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine (SINP) SINP créera un compte GBIF et partagera des données issues des inventaires écologiques et de programmes R&D sur les sites à l'échelle mondiale. Imerys continuera à remonter au SINP les données issues des sites français	Tous les sites de carrières en exploitation	% de sites prioritaires remontant des données au GBIF et au SINP	100 % des sites prioritaires remontent des données aux systèmes d'informations de biodiversité (SINP/GBIF)	Fin 2028
3	3.2 R&D réhabilitation et indicateurs biodiversité Mettre en place des projets de R&D pour tester des méthodes et indicateurs permettant de mesurer l'état écologique de nos sites, identifier les opportunités d'amélioration de la réhabilitation écologique	Sites d'expérimentation	Nombre de projets R&D	D'ici 2028 au moins 2 projets de R&D liés à la réhabilitation et aux indicateurs écologiques	Fin 2028
6	3.3 Solutions fondées sur la Nature (SfN) NEW Tester des Solutions fondées sur la Nature, selon le standard international de l'UICN, dans deux sites du Groupe	2 sites	Nombre de SfN	SfN testés sur deux sites	Fin 2028
4. Communication, sensibilisation et formation					
8	4.1 Renforcer la sensibilisation et la formation de nos collaborateurs Organiser des événements de sensibilisation à la biodiversité sur tous les sites d'Imerys, des webinaires annuels sur des sujets environnementaux destinés aux référents biodiversité de chaque site, ainsi que des formations pour les responsables environnement de chaque secteur d'activité	Global	Nombre d'événements, de webinaires et séminaires organisés	Organiser au moins 1 événement de sensibilisation global pour tout le personnel Imerys (Imerys Connect Day), au moins 1 webinaire annuel, et 2 formations d'ici 2028	Fin 2028
8	4.2 SD Challenge⁽⁹⁾ Organiser un concours annuel interne (SD challenge) pour inciter les collaborateurs à mettre en place des initiatives pour améliorer la réhabilitation	Global	Nombre de projets dans la catégorie biodiversité et réhabilitation	Au moins 80 initiatives dans cette catégorie entre 2025 et 2028	2025 à fin 2028
8	4.3 Communication Communiquer et valoriser les résultats des travaux menés sur la biodiversité, issus des études et des projets avec le grand public et la communauté scientifique (i.e. articles, guides méthodologiques, participation à des séminaires ou conférences, réseaux sociaux et sites web, etc.)	Global	Nombre de publications et de participations à des événements externes	Réaliser au moins 8 actions de communication externe (publication et/ou conférence)	Fin 2028

1 Global signifie tous les sites opérationnels du Groupe (Usines + Carrières).
2 Plus d'informations sur la politique et les outils d'Imerys dans la publication [Biodiversity Report 2024](#).
3 La CBF a été réalisée pour l'ensemble des sites opérationnels d'Imerys en 2022. Cette méthodologie précise certaines limites en raison des hypothèses définies et des données utilisées. Elle sera révisée à nouveau avec des données plus précises pour identifier les divergences par rapport à la première version et pour obtenir un calcul plus précis, sur les scopes 1, 2 et 3 en amont.
4 Les sites prioritaires ont été identifiés pour la biodiversité en fonction de 3 critères. Un site prioritaire est un site avec une carrière qui : (1) extrait plus de 1 million de tonnes par an, (2) ou qui sont situés dans un rayon de 5 km d'une zone classée en catégorie I, II ou III de l'UICN, (3) ou qui sont situés dans un hotspot de biodiversité dans un rayon de 5 km et d'une zone classée en catégorie IV de l'UICN.
5 L'évaluation de maturité interne est associée à 4 niveaux de maturité en fonction du pourcentage de conformité. Le niveau 4 est atteint lorsque la conformité du site est supérieure à 75 %.
6 Se référer aux 36 hotspots de biodiversité qui sont recensés par la cartographie de Conservation International.
7 Ces cibles de réduction sont exprimées par rapport à l'année 2021 considérée comme année de référence. Ces cibles définies pour un horizon court terme (2030) ont été établies en s'appuyant sur la science du Climat et sont compatibles avec la limitation du réchauffement de la planète à 1,5°C. Elles ont été validées par le SBTi (Science Based Target Initiative) en 2023.
8 Ce plan de gestion consiste à structurer les initiatives locales et démarches d'amélioration continues liées à la préservation de la ressource en eau (quantité et qualité).
9 Concours annuel interne de développement durable.